

Le
TOUR
de France

SAINT-ÉTIENNE
métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Saint-Jean-Bonnefonds

17 et 18 juillet 2014



crédit photo : A.S.O. ; B. Bode

Le Tour s'élance
à Saint-Jean

Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune - bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

n°48
juin 2014



Saint-Jean-Bonnefonds

Le Tour de France à Saint-Jean-Bonnefonds



Cette année, le Tour de France traversera le territoire stéphanois les 17 et 18 juillet.

Jeudi 17 juillet : 12^{ème} étape

183,5 km entre Bourg-en-Bresse et Saint-Étienne

Cette 12^{ème} étape compte 183,5 km. Avant d'arriver à Saint-Étienne, les coureurs traverseront Fontanès, Sorbiers, La Talaudière et la Tour-en-Jarez. Puis ils entreront dans la capitale ligérienne depuis la rue de la Tour. Enfin, ils emprunteront la rue Pierre de Coubertin, la rue Charles Cholat pour arriver rue des Acières.

Vendredi 18 juillet : 13^{ème} étape

200 kms entre Saint-Étienne (1er départ), Saint-Jean-Bonnefonds (départ officiel) et Chamrousse.

Le départ fictif sera donné à 11h50 sur la rue

En marge du Tour jusqu'au 5 janvier 2015 : exposition au Musée d'Art et d'Industrie "Le cycle à Saint-Étienne, un siècle de savoir-faire".

de Acières de Saint-Étienne. Ils traverseront ensuite le boulevard Thiers, le boulevard Jules Janin, l'Esplanade de France, la rue de la Montat et la rue Jean Huss. Ils fileront vers Saint-Jean-Bonnefonds et Métrotech en empruntant la rue Émile Zola, la rue Victor Hugo, le boulevard Aristide Briand, la rue Jean Jaurès, la Départementale 32.

Le départ réel aura lieu à 12h10 sur la D32, à 300m environ après le rond-point de Métrotech. Ils emprunteront la route de la Varizelle en direction de Saint-Chamond, puis ils se dirigeront vers l'Horme, la Grand' Croix, Saint-Paul-en-Jarez. La dernière commune de l'agglomération traversée par le Tour sera la Terrasse-sur-Dorlay.

Circulation à Saint-Jean-Bonnefonds

La circulation sera bloquée toute la matinée du 18 juillet, jusqu'à 13h sur l'axe principal traversant Saint-Jean-Bonnefonds (rue Émile Zola, rue Victor Hugo, boulevard Aristide Briand, rue Jean Jaurès, D 32). Les riverains sont invités à prendre leurs dispositions. Respectez les consignes de sécurité.

Merci de votre compréhension.

Des informations plus précises vous seront communiquées sur le site ville-st-jean-bonnefonds.fr



Éditorial

Madame, Monsieur,

J'ai beaucoup de plaisir à vous présenter le premier numéro de Notre Commune de ce nouveau mandat municipal. Vous découvrirez l'équipe municipale issue des élections des 23 et 30 mars derniers avec pour chacune et chacun les délégations le concernant. Cette équipe motivée et dynamique s'est très rapidement mise au travail. Dans un contexte rendu difficile par la crise et la baisse des dotations de l'État, le vote du budget 2014 de la commune a été le premier exercice que nous avons mené, en mettant en œuvre un des premiers engagements de notre projet : ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pendant les deux premières années de notre mandat.

Parallèlement, nous avons travaillé à la mise en route de notre projet dans des domaines tels que la vie scolaire, la tranquillité publique, le suivi précis de nos dépenses ou de nos travaux, pour ne citer que quelques exemples. Nous avons pu nous appuyer sur un personnel compétent et motivé qui s'est très rapidement mobilisé à nos côtés. Nous avons pu également nous appuyer sur les acquis obtenus par nos prédécesseurs. Nous sommes reconnaissants du travail qu'ils ont accompli et respectueux pour toutes ces années qu'ils ont consacrés au service de nos concitoyens et de notre commune.

Nous confirmons notre volonté de travailler avec tous ceux qui le souhaitent et ceci sans aucune exclusion, ni parti pris. La mobilisation de tous, l'engagement de chacun permettra de trouver, entre nous, les ressources nécessaires à un développement harmonieux et paisible de notre commune malgré les désengagements financiers de l'État.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez également les différentes activités ou manifestations à venir. J'en retiendrais deux :

Le Festival des 7 collines sur le site de Métrotech le 8 juillet prochain auquel je vous invite à assister nombreux en vous promettant de passer une belle soirée.

Le 18 juillet aura lieu le départ d'une étape du Tour de France à Saint-Jean-Bonnefonds !! Une première pour nous, un événement dont nous sommes très fiers qui devrait passionner les amoureux de la grande boucle et nous faire connaître bien au-delà de nos frontières habituelles !!!

N'hésitez pas également à participer aux nombreuses manifestations organisées par nos associations. L'engagement de leurs bénévoles et de leurs dirigeants mérite notre respect et vos encouragements.

Je terminerai en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous de très bonnes vacances en cet été 2014.

Bien à vous,
Le Maire,
Marc Chavanne 



Sommaire

4 Vie quotidienne

Finances
Epicerie
Stationnement
Fleurissement
Déchets verts

6 Vie démocratique

Nouveau Conseil
municipal

8 Jeunesse

CMJ
Rythmes scolaires
Accueil de loisirs
Accueil jeune
Pôle jeunesse

10 Culture

Espace Voltaire
Maison du Passementier
Saison culturelle
Médiathèque

12 Sports et loisirs

Plan canicule
La Saint-Jeandaire
Bon plan M'Ra
Force bénévole

14 Vie démocratique

Expression des listes

15 État-Civil

Bulletin municipal d'information

Directrice de la publication
Annie Lagrange
dépôt légal : juin 2014

Revue diffusée gratuitement
dans tous les foyers
saint-jeandaires.
Reproduction interdite.



Réalisation

Service communication
Mairie - BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex
04 77 95 07 03
ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Impression

Rizzi - Saint-Etienne
sur papier recyclé

Photos

· Sylvain Thizy-Teleloire.com
· Nadine Giraud Dola
· Elus et associations

Réalisé avec des logiciels et
des illustrations libres.
scribus.net , gimp.org
inkscape.org , openclipart.org
openstreetmap.org

Du côté des finances

Pas d'augmentation des taux communaux

Lors de la séance du 25 avril 2014, l'assemblée délibérante a voté l'approbation du budget primitif 2014 et fixé les taux d'imposition communaux.

Conformément à nos engagements électoraux, et ce malgré les contraintes budgétaires imposées aux collectivités territoriales (la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat, diminuera cette année de plus de 3%), **ces taux restent inchangés**. Seul le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases d'imposition, notifié et calculé par l'administration fiscale (+ 0,9% cette année), impactera sur la fiscalité directe.

Taxe d'habitation : 11,02%

Taxe foncière bâti : 23,34%

Taxe foncière non bâti : 43,03%



Pourquoi augmenter le prix de l'eau ?

Depuis plusieurs années, **les volumes d'eau, achetés** à la Stéphanoise des Eaux, sont **en constante régression** (314 004 m³ en 2009 contre 278 677 m³ en 2013). Cette diminution est, bien sûr, la conséquence d'une baisse de la consommation d'eau des usagers de notre commune et se vérifiera encore cette année.

Les dépenses de fonctionnement de la section d'exploitation, hors achats d'eau, restent quant à elles **constantes** et représentent 60% du budget.

Entérinée depuis plusieurs années, cette problématique nous dirigerait, sans prise de décision, vers un déséquilibre budgétaire.

Afin d'amorcer le rééquilibrage et obtenir une gestion saine et fiable de ce budget, le Conseil municipal du 25 avril 2014, a voté une **augmentation de 0,07€/m³**. Le prix du m³ passera donc de 2,19€ à 2,26€.



L'Épicerie sociale

19, rue Jacquard

■ **ouverture** tous les jeudis de 14h30 à 18h

■ **fermeture** annuelle du 1er au 15 Août 2014

Appel aux dons de légumes et fruits

L'Épicerie sociale fait appel à la générosité de toutes les personnes possédant un jardin, et pouvant donner des excédents de légumes (courgettes, haricots, courge...) pour distribution aux bénéficiaires.



Le surplus de fruits (cerises, pommes, poires, coings...) nous intéresse également.



Un petit geste de chacun peut profiter à tous.

Merci d'avance pour vos dons.

Rappel stationnement

A compter du 1er janvier 2012, une nouvelle réglementation concernant les zones de stationnement à durée limitée est entrée en vigueur. Celle-ci permet de moduler davantage les durées maximales pour chaque zone.

De nouveaux disques doivent dorénavant être utilisés pour toutes les zones de stationnement à durée limitée, y compris les arrêts minute. Ils indiquent seulement l'heure d'arrivée.

Pour l'instant, à Saint-Jean-Bonnefonds, les durées maximales de stationnement restent les mêmes :

- **zone bleue : 1h30**
- **arrêt minute jaune : 15 minutes**

Elles sont précisées sur des panneaux spécifiques à chaque zone.

Merci de respecter ces zones de stationnement.



Saint-Jean s'habille de ses plus belles fleurs...

Depuis plusieurs mois, l'équipe des espaces verts travaille en silence pour habiller notre ville de milles fleurs. Des professionnels qualifiés, passionnés qui préparent cette nouvelle saison florale depuis la serre municipale.

Volume des massifs, variétés et couleurs panachées, étalement de la floraison... Tout est étudié pour que notre ville s'embellisse. Semées depuis longtemps, les plantations grandissent au gré des rayons du soleil pour l'éclosion florale estivale.

Fleurissement communal, nous travaillons ensemble à l'embellissement de notre cadre de vie !



Concours des maisons fleuries :

Qu'il fait bon flâner dans notre commune pour découvrir à la croisée d'une rue, d'un chemin, une maison, un balcon, une terrasse, une cour intérieure, exposant ses plus belles fleurs. Un temps de plaisir, de sérénité pris par chacun pour embellir son environnement au fil des saisons.

Le concours des maisons fleuries est destiné à favoriser le fleurissement de notre commune et offrir un cadre de vie plus agréable à tous.

C'est un moment convivial, le plaisir de participer et peut-être la joie d'être récompensé autour d'un verre de l'amitié en octobre prochain.

Alors n'hésitez pas ! Vous avez de belles fleurs dans votre jardin, il vous reste encore quelques jours pour vous inscrire !!



6522 Saint-Jeandaires

Les populations légales 2011 entrent en vigueur le 1er janvier 2014. Elles se substituent aux populations légales 2010. Pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds on note *une progression de 127 habitants.*

source : insee.fr

Brûlage des déchets verts, une pratique à bannir

Saviez-vous que le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture essence récente parcourant 18 400 km ?

C'est à partir de ce constat qu'on réalise qu'il est urgent d'apprendre à gérer différemment l'élimination des déchets de jardins. Chacun peut réutiliser dans son jardin les feuilles mortes, branchages, tontes... en paillis très utile au pied des plantes pour limiter les arrosages et la prolifération de « mauvaises herbes ».

Quant aux 10 déchèteries de l'agglomération stéphanoise, elles acceptent les déchets verts. En plus, ceux-ci sont recyclés en compost pour l'agriculture locale. Le brûlage des déchets verts est en effet une activité fortement polluante et dangereuse pour notre santé. Lors de la combustion, plusieurs polluants sont émis parmi lesquels des particules d'hydrocarbures, et des dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, le brûlage pollue fortement l'atmosphère et participe donc au dérèglement climatique. Il provoque également un risque pour la santé de ceux qui respirent cet air pollué (les membres de la famille, les voisins, les promeneurs...).

Une pratique interdite

Plusieurs textes réglementaires interdisent le brûlage des déchets verts.

(Article 84 du règlement sanitaire départemental, article L541-21-1 du code de l'environnement et circulaire du Ministère de l'écologie du 18 novembre 2011).

Source : AirRhône-Alpes - Communiqué déchets verts-2012



Bus info STAS - rentrée 2014

Pour vous faciliter l'accès à l'information, le Bus Infos STAS sera présent sur Saint-Jean-Bonnefonds le **vendredi 22 août** de 9h à 12h30
Place Saint-Charles

www.reseau-stas.fr

Le conseil municipal

Consultez les ordres du jour et les comptes-rendus des conseils municipaux sur le panneau d'affichage de la mairie et sur internet www.ville-st-jeanbonnefonds.fr

Le maire



Marc Chavanne

permanence sur RDV

vendredi 18h-20h

samedi 10h-12h

Les adjoints



Denis Devun

4ème adjoint

Voirie, Reseaux,

Prévention des risques

permanence

vendredi 17h30-18h30



Marie-Andrée

Martinez

5ème adjointe

Urbanisme, Environnement,

Cadre de vie

permanence

vendredi 17h30-18h30

Les conseillers municipaux délégués



Michel Pagat

Comités de quartiers



Christophe Penard

Cadre de vie, Maisons

fleuries

Les conseillers municipaux de la majorité



André Gacon



Sylvie Bercet - Servanton



Thierry Chalancon

Les conseillers municipaux de la majorité



Sandrine Thinet



Franck Pêtre



Laurence Huynh

Les conseillers municipaux de l'opposition



Martine Tardy-Folleas



Martine Mathias



Catherine Rebattu

Vos nouveaux élus

Les adjoints



Patricia Cortey
1ère adjointe
Culture et vie scolaire
permanence
mercredi 18h-19h



Christian Imbert
2ème adjoint
Vie quotidienne, tranquillité publique, Services à la population
permanence
lundi 17h30 - 18h30



Corinne Servanton
3ème adjointe
Finances, Vie économique et commerces, Emploi
permanence
jeudi 17h30-18h30



Christian Bergeon
6ème adjoint
Sport, Vie associative, Fête et cérémonie
permanence
mardi 18h30-19h30



Annie Lagrange
7ème adjointe
Petite enfance, Jeunesse, Communication, CCAS
permanence
lundi 17h30-18h30



Roger Abras
8ème adjoint
Bâtiments communaux, Transition énergétique
permanence
jeudi 17h30-18h30



Gilles Chardigny
Communication, Vie économique



Delphine Monier
Suivi des structures culturelles et des instances scolaires

Les commissions municipales

Culture – Vie scolaire

Vie quotidienne – Tranquillité publique – Services à la population

Finances – Vie économique et commerces – Emploi

Voirie – Réseaux – Prévention des risques

Urbanisme – Environnement – Cadre de vie

Sport – Vie associative – Fête et cérémonie

Petite enfance – Jeunesse – Communication – CCAS

Bâtiments communaux – Transition énergétique



Thierry Marsanne



Nathalie Urbaniak



Nathalie Bertrand



Céline Fauvet



Serge Bonnier



Jean-Marc Barsotti



Gérald Comitré

Cérémonie du 8 Mai 2014

En présence des anciens combattants, de M. le Maire, des adjoints et conseillers municipaux, de M. Juanico, Député, de l'Union Musicale, du corps des sapeurs-pompiers et d'une foule nombreuse, le défilé a conduit de la mairie à l'Arbre de la Paix, puis au monument aux morts du centre bourg pour des dépôts de gerbes.

Deux enfants du CMJ, Anaïs Faure et Robin Pêtre, ont lu un texte en hommage aux anciens combattants. La lecture du texte officiel du secrétaire d'Etat, M. Kader Arif, fut faite par un jeune de la commune Corentin Gonnet.

C'est à cette jeunesse qu'il incombe de faire vivre cette mémoire, par leurs naturels, par la lueur de leurs yeux, par leurs sourires, ils doivent rester les porteurs de la paix et du souvenir.



Rythmes scolaires

Dans un mouvement de refondation de l'école, le décret de janvier 2013 pose le cadre de la réforme des rythmes scolaires (Réforme Peillon).

Le 8 avril 2014, le Premier Ministre, Manuel Valls annonce dans son discours de politique générale un assouplissement de la réforme.

Le 25 avril, le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Benoit Hamon, annonce un projet de décret autorisant cet assouplissement à titre d'expérimentation.

Un travail a été engagé sous l'ancienne municipalité afin de mettre en place ces rythmes scolaires. Son choix étant de déléguer ce service public, un marché a donc été passé. Nous devons le mettre en place dès la prochaine rentrée scolaire.

Léo Lagrange va organiser les **TAP (Temps d'Activités Périscolaires)**, nommant un coordonnateur qui chargé de rencontrer tous les partenaires (parents, enseignants et associations) a expliqué la mise en place du projet et les modalités d'inscriptions.

Les Temps d'Activités Périscolaires auront lieu **les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.**

L'accueil périscolaire sera :
de 7h30 à 8h30 tous les matins,
de 16h 45 à 18h30
les lundis, mardis et jeudis
de 15h45 à 18h30 les vendredis.

Un service de cantine sera assuré pour les enfants allant au centre de loisirs, les mercredis.

Le coût de la réforme s'élève à 160 000 euros pour les trois groupes scolaires publics.

Ouverture d'une septième classe sur le groupe scolaire Régis Flandin

Dès septembre 2014, le groupe scolaire Régis Flandin primaire, se verra doté d'une septième classe au vu de l'augmentation des effectifs.

Ouverture d'une unité d'enseignement maternelle pour les jeunes autistes

Le ministère de l'éducation nationale a sollicité dès le début du mois d'avril la municipalité, sur un nouveau dispositif de scolarisation des enfants autistes à l'école maternelle.

Ce procédé de scolarisation appelé "Unité d'enseignement" accueillera 7 enfants porteurs de trouble du spectre autistique, dès septembre, à l'école Lamartine.

Ce dispositif est innovant car composé d'une équipe pluri-professionnel (enseignant spécialisé, éducateurs, thérapeutes) qui travailleront en synergie pour rendre accessible la scolarisation, l'apprentissage et la socialisation de chaque enfant au sein de l'école maternelle.

Cette expérience est une première pour l'académie de Lyon.

Madame la Rectrice et Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur des services de l'Éducation Nationale ont inauguré ce nouveau dispositif et signé la convention, fin juin à la mairie de Saint-Jean-Bonnefonds.



Accueil de loisirs des vacances scolaires



Secteur Ado

Il accueille les jeunes de 11 à 16 ans dans les locaux de l'accueil jeunes et du gymnase Jean Damien, pendant les vacances scolaires.

Ouverture : cet été du lundi 7 juillet au vendredi 1er août.

Activités : sortie au Parc d'attractions Walibi, journée à Lyon pour la visite des Traboules du Vieux-Lyon, de la Cathédrale de Fourvière, du parc de la Tête d'Or, balade en ville pour les « fashion victims », sortie au karting de Villars, à la Volerie du Forez et surtout camp de cinq jours avec au

programme canoë kayak, tir à l'arc, escalade... à Aurec sur Loire.

Les vacances seront animées par une équipe d'animation au top : Jamie, Margot, et Nadia !!



Accueil de loisirs ados / vacances de printemps 2014 atelier graff festival Têtes de mule : les jeunes détournent une affiche de cinéma en la graffant.

Secteurs maternel et primaire

A l'accueil de loisirs, les enfants s'éclatent en jouant au jeu du parachute, partagent un jeu de loto avec les personnes âgées de la maison de retraite, rient en se racontant des blagues, se moquent des animatrices qui se déguisent, s'émeuvent devant de beaux spectacles vivants, découvrent de drôles de machines à la Maison du Passementier, se questionnent en admirant une exposition de l'Espace Voltaire...

Rendez-vous est donné pour les vacances d'été avec une **ouverture** du 7 juillet au 1er août et du 25 août au 29 août.

29 Boulevard Aristide Briand

04 77 95 15 44

leo.stjbonnefonds@free.fr



Accueil de loisirs maternels vacances de printemps 2014 visite de la Maison du Passementier

Toutes les plaquettes sont disponibles au pôle jeunesse, à l'accueil de loisirs et en ligne sur le site internet de la mairie !

Pôle jeunesse

L'année scolaire se termine par la campagne des jobs d'été. Une cinquantaine de jeunes a participé au Forum intercommunal organisé en lien avec la Mission locale. Retrouvez les annonces exposées au Pôle jeunesse.

D'autre part, nous recrutons des volontaires pour venir renforcer notre groupe de jeunes qui travaille actuellement sur le projet des Vicantaisies.

Rue Jean-Étienne Dussigne

04 77 95 19 99

jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

ouverture hors périodes de vacances scolaires le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 13h30 à 18h30, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, le vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h30.

fermeture du 5 juillet au 1er septembre inclus

Accueil jeunes

L'accueil jeunes est destiné aux jeunes de 13 à 17 ans. Il s'agit d'un lieu qui permet aux jeunes de se

retrouver pour discuter ou partager un moment convivial autour d'activités, de jeux (babyfoot, jeux de fléchettes, malle multi-sports, jeux de société, etc). L'accueil jeunes propose aussi des sorties qui sont toutes programmées par les jeunes.



Accueil jeunes. sortie du 17 mai au stade geoffroy guichard pour le match de clôture de la saison de l'Asse contre Ajaccio

Impasse des Fourches

(à côté du gymnase Jean Damien)

04 77 80 43 86

jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Pour plus d'infos, contacter le Pôle Jeunesse au **04 77 95 19 99**

ouverture hors périodes de vacances scolaires : le vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 15h00 à 18h00

fermeture du 29 juin au 4 septembre inclus

L'Espace Voltaire

Jusqu'au 14 juin : «Clin d'oeil de Berry Province», est l'exposition du Photo club de Clion, dont fait partie un Saint-Jeandaire bien connu, M. Henri Fatisson.

Du 16 au 28 juin : C'est un retour à la peinture avec l'exposition d'Eliane Jourdy-Pays.

Envie de passer votre **certificat d'études** ? De vous confronter aux problèmes de robinet qui fuit, à la conjugaison, à la grammaire ? Plus d'infos dans le bulletin de **septembre !!**

Du 20 et 21 septembre :

Journées Européennes du Patrimoine

Pendant les deux jours auront lieu des visites libres-démonstrations de tissage à la Maison du Passementier.

samedi 20 septembre

Les Vicantaises : 3ème édition ! Au Clos Vican, de 14h30 à 20h
Au programme : ateliers cirque, conteurs échassiers, enluminure, atelier graf, voitures anciennes, grand manège à pédale, concerts, atelier d'écriture de poèmes... et des surprises !
Programme détaillé dans le prochain bulletin.

dimanche 21 septembre

Atelier d'enluminure à la Maison du Passementier.

La Maison du Passementier

Rappel

Jusqu'au **26 octobre**, la Maison du Passementier présente l'exposition « Tissages autour du globe-voyage des identités ».

A travers une sélection de vêtements et tissus traditionnels, venez découvrir le tissage à travers le monde, du Mali au Canada, en passant par la cordillère des Andes mais aussi l'Europe et l'Asie !



Agenda

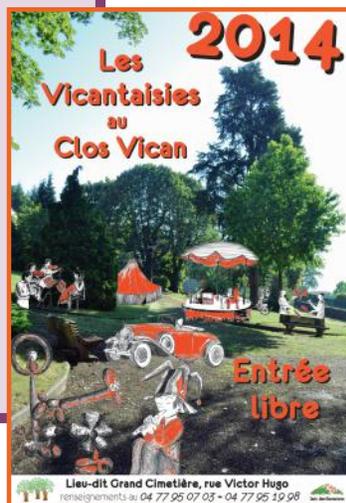
Novembre 2014 :

Exposition sur la guerre de 14/18. Dans le cadre de l'exposition «1914-1918, la Loire au service des blessés», L'Espace Voltaire lance un appel à des documents ou objets relatifs à la première guerre mondiale, pouvant être prêtés pour enrichir cette exposition. Les objets seront exposés sous vitrines sécurisées et les documents peuvent être scannés et rendus immédiatement à leur propriétaire.



Contact : Muriel Mazenod
04 77 95 19 98

L'Espace Voltaire vous souhaite un bel été !



atelier accueil loisirs de Saint-Jean-Bonnefonds

Les enfants au musée !

L'exposition « Tissages autour du globe » a séduit de nombreuses écoles et centres de loisirs. Des ateliers autour de l'exposition ont été créés spécifiquement pour eux pour découvrir les matériaux et les tissus du monde entier en s'amusant !

La photo représente un "Tee shirt à la manière des vêtements maliens en tissage par bandes" réalisé par la classe de CM1 de Madame Perrin de l'Ecole Molina.



Saison culturelle intercommunale



Cette année, nous vous proposons

6 présentations de saison,

6 rendez-vous dans les lieux différents
de nos 2 communes, avec

6 artistes invités.

Autour d'un verre et de quelques amuses gueules le soir, d'un café ou d'un thé et de quelques viennoiseries les matins, nous nous retrouverons donc en petit comité, dans une ambiance conviviale, propice à la discussion. L'artiste présent montrera un bout de son travail, en parlera, et ensuite nous échangerons sur les autres spectacles de cette saison. Et nous nous préparerons ensemble, à sortir de l'ordinaire !

SORBIERS L'ÉCHAPPÉ
SAINT-JEAN-BONNEFONDS LA TRAME



Mardi 9 septembre à 19h

Salle de danse de L'échappé / Sorbiers

Avec Virginie Barjonnet, chorégraphe et danseuse « Playground »

Mercredi 10 septembre à 19h

Médiathèque / Saint-Jean-Bonnefonds

Avec Simon Chomel, comédien et musicien « Darling »

Dimanche 14 septembre à 10h30

Maison du passementier / Saint-Jean-Bonnefonds

Avec Thomas Poulard, metteur en scène

« La visite de la vieille dame »

Jeudi 18 septembre à 18h

Ecole du Fay / Saint-Jean-Bonnefonds

Avec Carlo Bondi, metteur en image « Mon papa »

Samedi 20 septembre à 10h30

Salle Fleury Montchalin, nouveau local des Amis réunis,

Place du 19 mars 1962 / Sorbiers

Avec un artiste surprise

Mardi 23 septembre à 19h

Restaurant du Valjoly / Sorbiers

Avec Grégoire Beranger,

musicien et metteur en scène « Cadavres exquis »

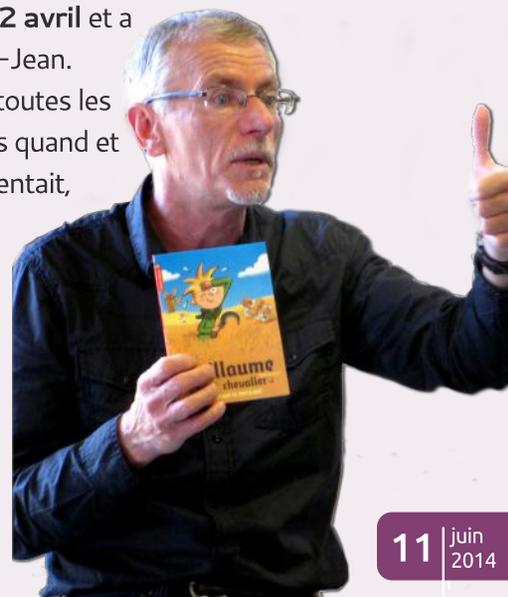


Un écrivain à la médiathèque

Connaissez vous Guillaume de Labretelle Demonsac ? Non, vraiment, ça ne vous dit rien ?! Si vous étiez élève de **CE1-CE2**, sans aucun doute vous auriez la réponse... Guillaume, le Petit Chevalier, est le héros d'une série de 12 livres pour la jeunesse parus chez Castor Poche Flammarion. L'auteur de ce personnage fort sympathique est venu à la médiathèque les **11 et 12 avril** et a rencontré de nombreux enfants des écoles de Saint-Jean.

Didier Dufresne s'est prêté aux jeux des questions et a répondu gentiment à toutes les demandes de ses jeunes lecteurs. Il a expliqué d'où lui venaient les idées, depuis quand et comment il écrivait, comment il organisait son travail, comment il se documentait, pourquoi sa passion pour le Moyen Age...

Tous ses livres sont bien entendu disponibles à la médiathèque. Enfin disponibles, pas vraiment car depuis la venue de Didier Dufresne, les histoires de Guillaume le Petit Chevalier sont en tête de liste des livres les plus empruntés. Il est prudent de les réserver... ou demandez aux 7-8 ans, ils vous les prêteront peut-être...



Plan canicule : inscrivez-vous

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule. Cette inscription est facultative. Ce registre reste strictement **confidentiel** et vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

Cordonnées :
04 77 95 07 03

contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Retrouvez en annexe de ce bulletin (au verso de l'agenda), les conseils à suivre en période de forte chaleur.

En cas de malaise ou de coup de chaleur : **appeler le 15**

Pour plus d'informations :

0 800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)

www.sante.gov.fr/canicule-et-chaieurs-extremes
www.meteo.fr

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruit, légume, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis soigné pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gov.fr/canicule-et-chaieurs-extremes
www.meteo.fr

Saint-Jeandaire 2014



La météo matinale de ce samedi 22 mars nous faisait craindre le pire. Il en fût heureusement tout autrement dans l'après-midi. Pour cette édition 2014, les organisateurs proposaient aux amateurs de trail un nouveau parcours de 15 km.

Ce **tracé inédit** emmenait les coureurs sur les hauteurs du Crêt Beauplomb, dans la traversée des bois de Nantas avant de redescendre vers le Ricolin.

Les coureurs retrouvaient ensuite une partie du circuit des 6 km avant d'emprunter l'allée piétonne qui longe l'ancienne route de Lyon jusqu'à la ferme Fléchet. Le retour vers Jean Tardy par le sentier de Châteaubon puis la montée le long du Ricolin mettait un terme à un parcours qui fit **l'unanimité** chez les concurrents.

La participation, que ce soit sur le 6 km ainsi que sur le trail de 15 km, explose par rapport à la précédente édition. Avec, sur le 15 km, 97 coureurs classés et 77 sur le 6 km, c'est une **progression de 20%** enregistrée dans chaque course pour cette année.

La Saint-Jeandaire des enfants ne fut, elle aussi, pas en reste. La météo incertaine n'a pas découragée la centaine d'enfants venue en découdre sur les circuits allant de 500 m à 1 km 5.

N'oublions pas d'adresser un grand **merci** à la cinquantaine de bénévoles qui par leur disponibilité permet la réalisation de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2015.



Bon plan M'RA



Cet été, venez découvrir les bases de loisirs de votre département !

Club nautique de Saint-Étienne de mi-avril à fin octobre
1h de location *offerte* pour 1h de location effectuée (sur le matériel nautique hors pédalo)

1h de cours particulier *offert* pour 1h de cours particulier effectué.

Club nautique Saint-Étienne - Saint-Victor
Rue du port - 42230 - Saint-Victor sur Loire
04 77 90 44 31

cnse@wanadoo.fr
www.cnse.fr/

source : www.rhonealpes.fr



L'organisation de manifestations sportives, culturelles ou tout simplement festives, n'est possible qu'avec une **implication bénévole** de nombreuses personnes.

Pour que vivent ces manifestations, pour que les associations puissent proposer à la population des événements de qualité, il est nécessaire de pouvoir compter sur un nombre important de bénévoles.

L'O.M.S souhaite donc regrouper au sein de cette "Force bénévole" toutes les personnes désirant s'investir **ponctuellement** dans l'organisation de manifestations. Faut de disponibilité suffisante, il devient très difficile, pour beaucoup de personnes, de s'investir **quotidiennement** dans une association.

Avec cette force bénévole, les organisateurs pourront compter sur des personnes prêtes à donner quelques heures de leur temps libre.

Cette force existe déjà, venez la rejoindre.

Son fonctionnement est simple.

En début de saison, une liste de manifestations nécessitant un grand nombre de bénévoles sera portée à la connaissance des Saint-Jeandaires. Charge à eux de s'inscrire sur telle ou telle manifestation. Ce désir de s'investir, même ponctuellement, fera **la richesse de notre vie associative**.

Si vous souhaitez rejoindre cette force bénévole ou avoir seulement plus d'explications, n'hésitez pas à contacter soit l'O.M.S au **06 11 22 02 10**, soit l'adjoint aux sports et à la vie associative en mairie.

(Permanence les mardi de 18h30 à 19h30)



A noter dès maintenant dans vos agendas

Le forum des associations

se déroulera

le samedi 6 septembre 2014

de 10h30 à 12h30

et 13h30 à 17h

à l'espace Jean Tardy

■ Saint-Jean en fête

Cette année en accord avec la comité d'animation et la municipalité, la traditionnelle manifestation "Saint-Jean en fête" qui devait avoir lieu le samedi 21 juin n'a pu se tenir. Cette fête sera assurée en 2015, en comptant sur la participation de l'ensemble des Saint-Jeandaires.



Le forum des associations septembre 2013

Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux deux listes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Un nouvel élan pour Saint-Jean

Le temps démocratique des élections municipales et communautaires est clos pour six années.

La population saint-jeandaire nous a donné une large majorité pour accomplir ce mandat.

Nous vous remercions très chaleureusement de votre confiance et nous nous engageons à la mériter.

Notre Commune est dans une situation financière saine, le mérite en revenant aux équipes sortantes. Les personnels municipaux par leurs compétences et leur implication constante au service de la Commune seront des appuis précieux pour nous permettre de mener à bien la mission que vous nous avez confiée.

L'actualité chargée des premières semaines de notre mandat (3 Conseils en 3 semaines) nous a permis de facto, d'engager le processus de prise en charge, de connaissance des dossiers en cours, avec application et rigueur.

Le conseil municipal a voté la mise en place des instances utiles et indispensables au bon fonctionnement de la vie démocratique ».

Les six élus d'opposition ont souhaité ne pas faire partie des différentes commissions, réclamant une plus forte représentation au sein des groupes de travail. Leur demande n'a pu être satisfaite n'entrant pas dans le cadre de la loi.

Nous le regrettons sincèrement et restons ouverts à leur collaboration s'ils (elles) le souhaitent.

Nous tenons le cap fixé lors de l'élaboration de notre projet. C'est pour cela que vous nous avez élus.

Notre liste se nomme UN NOUVEL ELAN POUR SAINT-JEAN, et c'est grâce à votre soutien et votre aide que nous amorçons d'ores et déjà ce nouvel élan dans l'intérêt de tous les Saint-Jeandaires sans exception.

Indépendance Démocratique

Nous tenons tout d'abord à remercier les Saint-Jeandaires qui ont fait confiance à la liste Indépendance Démocratique. Nous restons convaincu que notre projet était le plus abouti et le plus cohérent pour Saint-Jean-Bonnefonds, il ne nous manquait que quelques voix pour qu'il puisse voir le jour.

Nous avons fait campagne dans le respect des sensibilités de chaque personne impliqués afin que le débat des municipales ne soit pas politisé ou pollué par des enjeux nationaux. A ce titre nous sommes déçus que ce soit le député qui annonce aux Saint-jeandaires la sensibilité politique du Maire et de son équipe, réduisant ainsi nos projets communaux respectifs à des ambitions partisanses. La liste indépendance démocratique ne se revendique ni de gauche ni de droite mais simplement du partis du bon sens !

Notre programme a été élaboré et chiffré pour répondre aux vraies attentes des Saint-Jeandaires et chaque proposition ne fait pas plus référence à des thèmes de gauches que de droite.

Depuis 1995 notre commune était représentée à la tête de l'exécutif de Saint-Etienne Métropole, assurant ainsi une voix forte de notre commune dans l'agglomération et garantissant l'intérêt des Saint-Jeandaires dans les projets structurants de notre territoire. Les places étant attribuées par compétences et réseaux d'influence, notre commune a perdu cette année sa représentativité, dommage.

Notre équipe s'inscrit à présent dans la défense des intérêts de tous les Saint Jeandaires face aux projets de l'équipe municipale qui s'installe.

Hommage à Patrick Cordonnier

Il a été pendant plusieurs décennies un personnage incontournable de la vie associative saint-jeandaire. Le Club socio-culturel, bien entendu, dont il était le président depuis 1983, mais aussi le Comité d'animation, le Jumelage, la Maison du passementier ont bénéficié de ses compétences, de ses idées originales, de son énergie débordante. Toujours présent sur de nombreuses manifestations, le sourire aux lèvres, qui de la commune ne l'a pas croisé avec son appareil photo ou sa caméra.

Infatigable, toujours prêt à rendre service, il a été l'artisan de nombreux succès de notre vie associative communale. Tour à tour cheville ouvrière, fer de lance ou simple bénévole, il a su se mettre au service de la vie associative communale modestement, simplement.

Il nous a quittés le 16 février 2014 avec un goût d'inachevé. Sa disparition laisse un grand vide, mais nous garderons le souvenir de son abnégation, de son dynamisme, de son goût du travail bien fait et de son énergie.



État-Civil

Naissances

décembre 2013

CUNY LAUVERGEON Naomie

JAEN Léoni

COTTIER Maël

MOKRANI Yasmine

DECHALON Paul

avril 2014

LYONNET Elena

MEBARKIA Sofia

PATTE Clémence

DUFOUR Sarah

JAAFARI Chahine

janvier 2014

BOUOUDENE Inaya

DE ARAUJO Edgar

MILOCH Liam

PELISSIER BONNAL Elloïse

mai 2014

MAUPU Chloé

FAKILI Esmâ

QUINET Bryan

DALDOUL Yanis

TAILLAND Léo

février 2014

BELGUERMI Shems

DEPONGE Marianne

RONDY Juliette

mars 2014

FLECHET Martin

BERKACHE Jennah

PRUDHOMME Noa

GALAMAN Nino

JACQUEMOND Timéo

PATTERSON William

PETROVIC Alexandro

Décès

décembre 2013

GOURBIÈRE Marie-Antoinette épouse REYNARD

CROS Jeanne veuve CHARREYRON

janvier 2014

CONCHON Jean

GOULLLOUD Yves

PERRET Elisabeth

BERTIN Antoinette veuve MARCON

VACHER Suzanne veuve REYMOND

FOUREL Juliette veuve LAVERAN

février 2014

CHAIZE Léonie veuve BAILLOT

GOUJON Maurice

ROUBIN Jean

CORDONNIER Patrick

COLLY Christian

BERTHON Claudette épouse SIAUVE

mars 2014

DELORME Marie Thérèse veuve PLUMET

VOCANSON Jeannine divorcée PINEL

VINCENT Marie Rose veuve JOURJON

ANDRADA Marie veuve ROMEZIN

DÉMICHEL Ginette veuve MOLINATTI

avril 2014

MONIER Félicie veuve LACHAUD

BIANCUCCI Jean

MATHEVON Françoise épouse JAVELLE

BERGER Henriette veuve ROUBY

SAGNES Paul

SOZONOWITCH Olga veuve CHOMAT

CIEPLY Robert

mai 2014

VABHAVERBEKE Rosette

Mariages

mars 2014

GODOT Samuel – REYNARD Aude

avril 2014

EL OUAD Rabii – LABICH Nawel

SAGNARD Nicolas – RABEYRIN Lydie

PALKA Boris – DUVAL Gaëlle

mai 2014

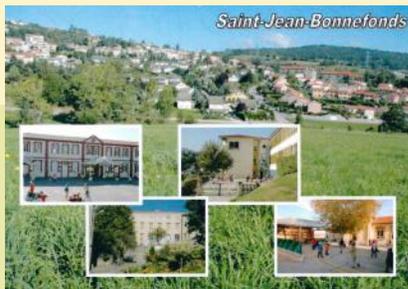
REYMOND Gilles – DUSSAUZE Danièle

AVRIL Nicolas – DEVEAUX Emilie

Cet été à Saint-Jean

Jumelage 2014

En janvier, lors de la semaine franco-allemande, les élèves des écoles Lamartine et Saint-Joseph ont écrit des cartes postales aux élèves de Prittitz et Teuchern, avec l'aide du Comité de Jumelage.



Action Cartes postales dans les écoles saint-jeandaises en janvier

Les petits Français devraient recevoir bientôt une réponse d'Allemagne. L'an dernier, la même action avait été menée avec succès !

Nos amis allemands seront à Saint-Jean-Bonnefonds **du 25 au 29 juillet**.

Lorsque le groupe allemand séjourne à Saint-Jean-Bonnefonds, l'ambiance devient vite festive et conviviale ! Une nouvelle fois, le Comité de Jumelage leur a concocté un programme varié, permettant à nos jumeaux de découvrir toujours plus notre région.

- Visite de la ville de Saint-Etienne
- Soirée franco-allemande le samedi soir, avec spectacle allemand et danses et chants portugais
- Visite de la ville de Vienne en petit train
- Promenade en bateau à Confluences, puis au Parc de la Tête d'Or, à Lyon
- Visite de la source Badoit, et de l'atelier du souffleur de verre à Saint-Galmier

Rendez-vous dans le bulletin de décembre pour quelques photos souvenirs de ce moment européen !

Programme des festivités

13 et 14 juillet 2014

Place Saint-Charles

dimanche 13 juillet

- 9h-17h : concours de boules
- 21h : - retraite aux flambeaux, départ Place Saint-Charles
- retransmission de la finale de la coupe du monde de football
- 22h : bal
- 23h : feu d'artifice

lundi 14 juillet - 11h

- défilé (départ de la Mairie)
- présentation des matériels du centre de secours Place Saint-Charles
- aubade de l'Union musicale
- un apéritif républicain sera offert

Horaires d'été

La Mairie

- lundi à vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- fermée les samedis
du 12 juillet au 23 août

La Médiathèque

- Ouverte tout l'été aux horaires habituels
- mardi 15h - 18h30
 - mercredi 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30
 - jeudi 9h30 - 12h30
 - vendredi 15h - 18h30
 - samedi 9h30 - 12h30
- Fermeture exceptionnelle le samedi 16 août

L'Espace Voltaire

- mardi, mercredi 10h - 12h / 14h - 18h
- jeudi 14h - 18h
- samedi 9h30 - 12h
- fermé les samedis en juillet
- fermé du 24 juillet au 26 août inclus

La Maison du Passementier

- mercredi, vendredi et dimanche : 14h - 18h
- mardi, jeudi et samedi sur rendez-vous pour les groupes
- fermée du 1er au 17 août inclus

Le Pôle Jeunesse

- fermé du 5 juillet au 1er septembre inclus

L'Épicerie Sociale

- fermée du 1er au 15 août inclus

L'Accueil jeunes

- fermé du 29 juin au 4 septembre inclus

Permanences de la mission locale

- Celles-ci sont interrompues pendant l'été du 22 juillet au 2 septembre inclus
- Pendant cette période, vous pouvez contacter la mission locale au 04 77 01 34 00.

Boulangeries

- Arzac Chanin :
fermée du 4 août au 24 août inclus
- Courat :
fermée du 6 août au 31 août inclus
- Le Floch :
fermée du 14 juillet au 5 août inclus
- Boulangerie Saint-Jeandaire :
ouverte tout l'été

Bon été à tous !